



PRINCIPALES REALISATIONS DURANT LA PERIODE 2007-2011

Quelques indicateurs quantitatifs sur la formation professionnelle :

- 306.000 stagiaires en 2010/2011, contre 223.000 stagiaires en 2006/2007, soit un accroissement de 37%
Dont :
 - 42% filles
 - 14% suivent leur formation selon le mode alternée
 - 11% suivent leur formation selon le mode par apprentissage
 - 25% dans les établissements de formation professionnelle privée
- 751.000 lauréats seront mis sur le marché du travail durant la période 2008-2012, contre 475.000 environ durant la période 2003-2007.

Renforcement de la capacité de l'appareil de formation professionnelle initiale pour permettre au système de répondre aux besoins des entreprises en compétences et d'offrir aux jeunes sortants des différents paliers de l'enseignement fondamental, collégial et secondaire des possibilités de qualification favorisant leur insertion dans la vie active :

- Création, au niveau du secteur public, de 60 nouveaux établissements et l'extension de 15 autres établissements au titre des années 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011
- Création de 53 nouveaux établissements et extension de 20 autres programmées au titre de 2011/2012
- Accompagnement des stratégies sectorielles, notamment:
 - Dans le secteur de l'aéronautique :
 - Création et mise en service de l'Institut de formation aux métiers de l'Aéronautique à Nouaceur (IMA), inauguré par SA MAJESTE LE ROI le 6 mai 2011
 - Dans le secteur de l'automobile:
 - Création et mise en service du Centre de formation aux métiers de l'automobile de Tanger Melloussa en partenariat avec Renault, inauguré le 22 mars 2011 ;
 - pose de la 1^{ère} pierre du Centre de formation aux métiers de l'automobile de Casablanca (Sidi Moumen), le 26 avril 2011 ;
 - Pose de la 1^{ère} pierre du Centre de formation aux métiers de l'automobile de Kénitra P2I le 5 juillet 2011;
 - Lancement des études architecturales du Centre de formation aux métiers de l'automobile de Tanger TFZ.
 - Dans le secteur du Textile/Habillement :
 - Création et mise en service de l'Académie de Mode et de Création à Casablanca

- **Dans le secteur du Tourisme et Hôtellerie :**
 - Création et mise en service de 11 établissements (10 instituts à Alhaouzia- M'diq- Beni Mellal- Mèknès- Al Hoceima- Essaouira- Agadir- Marrakech- Taza- Guelmim et 1 Centre de formation par apprentissage en partenariat avec la Fondation Essadraoui à M'diq
 - Extension et mise en service de 10 instituts à Marrakech(2)- El Jadida- Assila- Ouarzazate- Casablanca (2)- Salé- Essaidia- Mohammadia
- **Dans le secteur des Technologies d'Information et de Communication :**
 - Création et mise en service de 5 instituts à Tanger- Rabat – Casablanca- Beni Mellal- Marrakech
- **Dans le secteur de l'agriculture:**
 - Création et mise en service de 2 centres de formation par apprentissage à Chichaoua et Oulmès
 - Extension et mise en service d'un centre de formation par apprentissage à Larache
- **Dans le secteur des Pêches maritimes :**
 - Création et mise en service d'un centre à Nador et de 2 centres de formation par apprentissage à M'diq et Essaouira
- **Dans le secteur de l'artisanat :**
 - Création et mise en service d'un centre de formation et de qualification à Fès et de 3 centres de formation par apprentissage à Meknès - Fès et Marrakech
- **Dans le secteur du Bâtiment :**
 - Création et mise en service d'un institut spécialisé à Casablanca (Hay Errahma)
- **Dans le secteur des énergies renouvelables :**
 - Lancement des études pour la création de 3 centres à Tanger, Oujda et Ouarzazate
- **Dans le domaine de la logistique :**
 - Lancement des études pour la création d'un centre à Tanger dans la gestion aéroportuaire
- **Etablissements Multi-sectoriels :**
 - Création et mise en service d'un centre de formation par apprentissage en partenariat avec L'Union des Femmes Marocaines à Rabat
 - Création et mise en service de 6 instituts à Laaroui (Nador), Casablanca (3), Boujdour et Mrirt-
 - Extension et mise en service de 4 instituts spécialisés de technologie appliquée à Ben Guerir, Mediouna, Laayoune et Salé.
- **Le développement de la formation au profit des populations socialement vulnérables en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle :**
 - Création et mise en service de 21 centres de formation professionnelle au sein des établissements pénitentiaires pour la formation des détenus, portant le nombre total de ces centres, depuis le lancement du programme par SA MAJESTE en 2002, à 40 centres.
 - Création et mise en service d'un centre au profit des personnes handicapées au Centre National Med VI des Handicapés Sala Al Jadida
 - Création et mise en service de 2 centres sociaux à Agadir et Fès.

Promotion et soutien de la formation professionnelle privée :

- Organisation annuelle de l'opération de qualification des filières de formation dispensées par les établissements de formation professionnelle privée (EFPP):
 - 30.200 stagiaires en formation dans l'ensemble des filières qualifiées au titre de l'année 2009/2010, soit 40% de l'effectif global des stagiaires du secteur de la formation professionnelle privée (l'opération au titre de 2010/2011 est en cours de réalisation).
- Organisation annuelle de l'opération d'accréditation des EFPP:
 - 303 établissements ont obtenu l'accréditation
 - 28.500 stagiaires en formation dans l'ensemble des établissements accrédités au titre de l'année 2009/2010, soit 38% de l'effectif global des stagiaires du secteur de la formation professionnelle privée, contre 30% au titre de 2006/2007 (la 9ème opération d'accréditation au titre de 2010/2011 est en cours de réalisation).
- Instauration, depuis 2007/2008, d'une contribution de l'Etat aux frais de formation au profit des stagiaires inscrits au niveau technicien spécialisé dans les établissements de formation professionnelle privée accrédités :
 - ✓ 2007/2008 : 769 bénéficiaires avec une enveloppe de 2,3 millions DH
 - ✓ 2008/2009 : 1460 bénéficiaires avec une enveloppe de 5 millions DH
 - ✓ 2009/2010 : 1711 bénéficiaires avec une enveloppe de 6,1 millions DH
 - ✓ 2010/2011 : 2165 bénéficiaires avec une enveloppe de 7,9 millions DH

Développement du partenariat avec le secteur économique:

- Développement d'une politique de contractualisation de la formation avec les branches professionnelles pour les impliquer davantage dans la gestion de la formation et lancement d'un programme pour la création de centres sectoriels de formation dont la gestion est déléguée aux professionnels :
 - Ecole supérieure des industries du Textile et de l'Habillement (ESITH) en partenariat avec l'AMITH
 - Académie Marocaine de Création et de Mode en partenariat avec l'AMITH
 - Institut de formation aux Métiers de l'Aéronautique (IMA) en partenariat avec GIMAS
 - Centre de formation aux métiers de l'automobile à Tanger Méditerranée en partenariat avec Renault
 - Institut des métiers de l'automobile à Casablanca en partenariat avec l'AMICA
 - Institut des métiers de l'automobile à Tanger (TFZ) en partenariat avec l'AMICA
 - Institut des métiers de l'automobile à Kenitra en partenariat avec Consortium Atlantic Free Zone (AFZ), Corporation Mondragon et Chambre de Commerce de Saragosse
 - Institut Supérieur des Métiers de l'audiovisuel et du Cinéma (ISMAL) en partenariat avec les professionnels du secteur.

Réingénierie du système de la formation professionnelle selon l'approche par compétence :

- Cette approche vise à remplacer la logique d'offre de formation qui prévalait par une logique de réponse aux besoins en compétences des entreprises par leur implication, ainsi que celle des partenaires socio-économiques, dans la définition des compétences et la validation des programmes :
 - Production des guides nécessaires à la Réingénierie du système de la Formation Professionnelle selon l'APC : 15 guides
 - Réingénierie de 98 établissements selon l'APC
 - Elaboration de 117 programmes de formation selon l'APC dans les secteurs du Tourisme Hôtellerie, du Textile et Habillement, des Technologies de l'Information et de la Communication de l'Agriculture, de l'Artisanat, des Industries Mécanique, Métallurgique, Electrique et Electronique, de la Santé et du Paramédical et de la Coiffure/Esthétique.

Promotion et développement de la formation en cours d'emploi destinée aux salariés des entreprises à travers les mécanismes suivants :

- **Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil (GIAC)** qui sont des associations constituées et gérées par les organisations et fédérations professionnelles des entreprises :
 - 9 GIAC créés couvrant les principaux secteurs d'activités économiques
 - 154 MDH accordés aux GIAC depuis leur création, dont 95,96 MDH au titre des années 2008-2011.
 - 2.012 entreprises accompagnées, dont 1.753 entreprises au cours des années 2008-2010 pour la réalisation de 1.885 études d'analyse stratégique et d'ingénierie de formation.
- **Contrats Spéciaux de Formation (CSF) :**
 - 30% du produit de la taxe de formation professionnelle est réservé annuellement au financement de ce mécanisme (335 MDH au titre de 2010)
- **Dispositif d'aide directe à la formation** mis en place en 2008 pour accompagner les entreprises dans quatre Métiers Mondiaux du Maroc (l'Automobile, l'Aéronautique, l'Electronique et l'Offshoring).

Ce dispositif, dont la gestion a été confiée à l'ANAPEC, a pour objectifs de permettre à ces entreprises de réussir le recrutement des ressources humaines par le développement de leurs compétences en vue de les rendre opérationnelles dès la première année de leur recrutement et répondre aux besoins en formation continue des salariés pendant la deuxième et la troisième année succédant leur recrutement.

A juillet 2011 :

- 112 entreprises ont demandé le bénéfice de ce dispositif pour la formation 58.500 personnes durant la période 2009-2013
- **Mesure Formation anticrise**, mise en place en 2009, par les pouvoirs publics, de concert avec les professionnels concernés pour le soutien des entreprises exportatrices des secteurs du Textile, du Cuir, des Equipements Automobiles, de l'Electronique et des Pêches, visant le maintien des emplois et des compétences et permettant de préserver le positionnement des entreprises à l'international.

Au titre de cette mesure, l'Etat prend en charge le financement des actions de formation réalisées par les entreprises éligibles.

Au 31 décembre 2010 :

- 243 entreprises ont demandé le bénéfice de cette mesure
- 207 entreprises ont engagé des actions de formation au profit de 13.400 employés pour un montant global de 114 MDH

- **Qualification des intervenants dans le domaine du conseil et de la formation en cours d'emploi**, dans le but d'éclairer les entreprises lors de la prise de décision pour le choix d'un prestataire de services, d'assurer le développement du portefeuille des compétences nationales et de promouvoir la qualité des prestations de conseil et de formation en cours d'emploi ;

Deux opérations de qualification sont réalisées :

- **627 experts** relevant de **166 organismes** ont été qualifiés pour une durée de 3 ans
- **86 experts** relevant de **35 organismes** ont prorogé la durée de qualification.

- **Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) :**

Ce système permet aux salariés, qui n'ont pu bénéficier d'une formation initiale et qui disposent d'une expérience professionnelle confirmée, de certifier leurs compétences ;

Ce système, qui offre une nouvelle voie d'accès à un diplôme ou un titre en dehors du système de formation initiale, permettra de favoriser la promotion professionnelle des salariés et de promouvoir l'ouverture des systèmes de formation sur le milieu professionnel ;

Les résultats cumulés des trois opérations réalisées sur la période 2008–2010 dans le secteur du BTP se présentent comme suit :

- **13 métiers du secteur du BTP concernés par ce système, touchant 3 niveaux de formation : Technicien Spécialisé, Technicien et Qualification ;**
- **320 salariés candidats relevant de 69 entreprises du secteur ;**
- **138 salariés ont certifiés leurs compétences.**

Extension de cette opération, en 2011/2012, aux secteurs du Tourisme/Hôtellerie, du Textile/Habillement, de l'Aéronautique et de l'Artisanat.

- Développement pour la première fois dans notre pays des **outils sectoriels de gestion des marchés de l'emploi et de la formation** à savoir les Répertoires Emplois/Métiers (REM) et les Référentiels Emplois/Compétences (REC), qui constituent une référence indispensable pour les entreprises, le secteur de la formation et les opérateurs d'intermédiation sur le marché du travail en matière de gestion des ressources humaines.

De 2009 à 2011, 193 fiches REM et 220 fiches REC ont été élaborées dans les secteurs suivants :

Secteur	Fiches REM	Fiches REC
1. Tourisme/Hôtellerie	30	32
2. Textile/Habillement	34	64
3. TIC	38	49
4. Offshoring (ITO et BPO)	10	12
5. Aéronautique	08	08
6. Commerce et distribution (plan Rawaj)	21	22
7. Equipements automobiles	10	13
8. BTP	18	20
9. Maintenance industrielle et Réparation automobile	13	-
10. Industrie du Cuir	11	-
Total	193	220